



Leader en exploration pétrolière au Québec



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE GESTION
Pour le deuxième trimestre terminé le
31 mars 2011



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE GESTION POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

Le présent rapport intermédiaire de gestion constitue un complément et un supplément aux états financiers trimestriels. Il devrait être lu conjointement avec ces derniers et, en parallèle, avec ceux vérifiés pour les exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009, ainsi que le rapport annuel de gestion, lorsque requis.

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la Direction sur les activités courantes de la Société et les résultats financiers au 31 mars 2011. Le présent rapport peut également faire état d'événements importants survenus après le 31 mars 2011 et fournit un aperçu des activités prévues au cours des prochains mois.

FAITS SAILLANTS DU TRIMESTRE

- Dévoilement des résultats d'analyse d'une carotte prélevée au niveau de la Formation de Macasty sur l'île d'Anticosti;
- Poursuite de divers travaux d'analyse, en collaboration avec des firmes externes, notamment l'évaluation du réservoir Haldimand et des meilleures options pour sa mise en exploitation;
- Dévoilement du rapport du BAPE sur les gaz de schiste et la décision du gouvernement de réaliser une évaluation environnementale stratégique (ÉES).

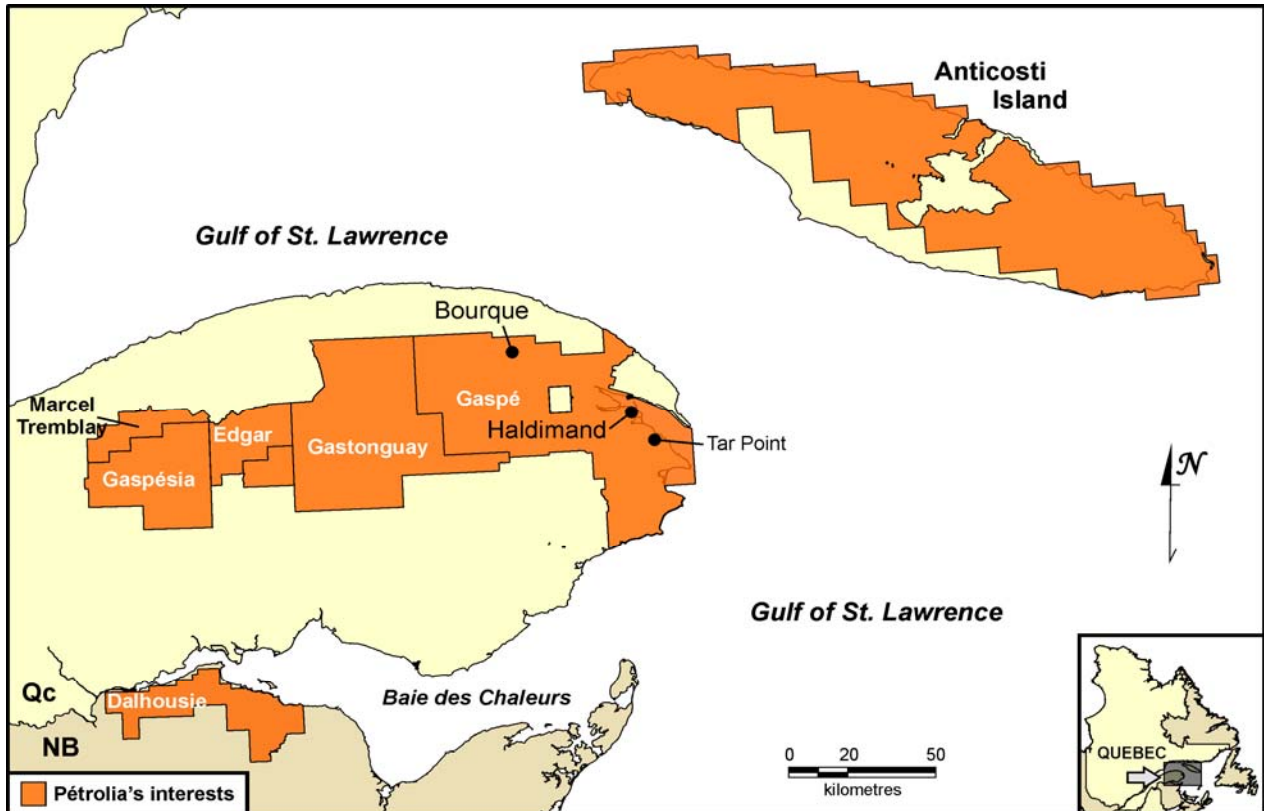
INTÉRÊTS DE PÉTROLIA

1.1 DATE

Le présent rapport de gestion pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 est daté du 12 mai 2011.



La carte ci-jointe illustre l'étendue du territoire sur lesquels Pétrolia détient des intérêts.



1.2 NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée au terme de la Loi sur les sociétés par actions (Québec), agit à titre de société d'exploration pétrolière et gazière. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX depuis le 16 février 2005 sous le symbole : PEA.

L'exploration et la mise en valeur de ses permis pétroliers et gaziers constituent ses principales activités. Dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société est appelée à conclure des ententes de partenariat propres à l'industrie pétrolière et gazière.



1.3 DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites aux présentes peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à des résultats économiques futurs de Pétrolia et comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui pourraient modifier de manière appréciable leurs résultats, rendement ou réalisations, par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations de Pétrolia. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. Conséquemment, la décision d'investir dans les titres de Pétrolia ne devrait en aucun temps être basée sur ces énoncés. Pétrolia décline toute intention, ainsi que toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives.

1.4 STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

L'objectif de l'entreprise est de découvrir des ressources pétrolières commercialisables et de les mettre en production, et ce, dans les meilleurs délais, afin d'assurer sa rentabilité. La société vise cet objectif, tout en s'assurant que ses activités respectent la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement physique et social du milieu. Pétrolia réalise cet objectif en détenant des droits sur des permis prometteurs et en s'alliant à des partenaires qui possèdent l'expertise technique. La Société implante ses puits sur la base des connaissances scientifiques et emploie les meilleures techniques pour s'assurer d'exécuter ses forages selon les règles de l'Art. Un soin particulier est apporté aux relations avec le milieu socio-économique local.

1.4.1 DÉCISION GOUVERNEMENTALE

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2011, le Gouvernement du Québec a dévoilé le rapport du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) portant sur les gaz de schiste dans les Basses-Terres du Saint-Laurent. Il a également annoncé qu'il donnait suite à la recommandation du BAPE de réaliser une évaluation environnementale stratégique sur le développement de cette ressource. Le comité d'experts (en cours de formation) chargé de réaliser ce mandat devrait également s'intéresser à la ressource pétrolière présente ailleurs au Québec.

Les modalités entourant la réalisation de cette étude demeurent à préciser. Les conséquences de cette décision sur les activités de l'industrie restent également à établir. Cette situation pourrait se traduire par certaines incidences, notamment sur la disponibilité des équipements et la nature des travaux, ainsi que sur les autorisations à obtenir pour la réalisation de ceux-ci.

À l'égard de la recherche de pétrole, les projets de règlement publiés en mai assujettissent les travaux de fracturation à un suivi plus rigoureux et à la nécessité d'acquérir davantage de connaissances, notamment en matière d'hydrogéologie, une voie déjà entreprise par Pétrolia. Pour la recherche de pétrole, les travaux de forage ne paraissent pas soumis à l'attention de l'évaluation environnementale, s'ils ne visent pas des shales.



La Direction de la Société suit de très près l'évolution de ce dossier, de manière à être en mesure de réaliser la poursuite des activités visant le développement du gisement Haldimand et l'élaboration d'un plan d'action pour ses autres propriétés.

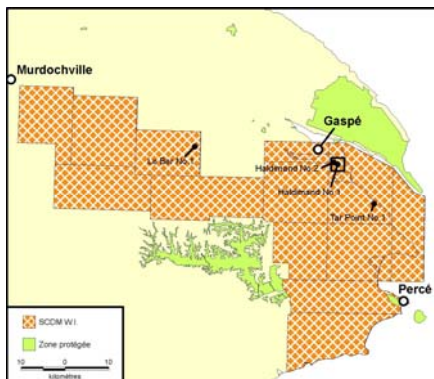
1.4.2 GASPÉSIE

1.4.2.1 Haldimand

Dès le début de ses activités, Pérolia a consacré une grande partie de ses efforts à l'exploration de la formation géologique connue sous le nom de York River, confiante d'y découvrir des réservoirs recelant des quantités commercialisables de pétrole. Ses attentes se sont concrétisées, avec la découverte du gisement de Haldimand, près de Gaspé, dont les ressources pétrolières récupérables sont estimées à 7,7 millions de barils sur un territoire de 9 km², alors que la sismique indique que la structure se prolonge au-delà de ce territoire.

À la fin du trimestre précédent, Pérolia a conclu une entente de partenariat avec Québénergie visant à accélérer le développement du gisement Haldimand et la mise en valeur du territoire (\pm 2 500 km²) environnant le gisement. Depuis, les deux partenaires travaillent étroitement à l'élaboration du programme de travaux devant mener à la mise en production commerciale du gisement.

La mise en exploitation de ce gisement comporte de nombreux défis techniques que la société et son partenaire s'emploient actuellement à relever avec l'aide de plusieurs firmes externes spécialisées. Le



gisement s'inscrit dans les grès de la Formation York River et constitue un réservoir de type non-conventionnel. Diverses options visant à mettre en production le gisement ont fait l'objet d'analyses au cours du trimestre. Un plan d'action permettant de conduire à la mise en production de Haldimand est en cours de finalisation.

Lorsqu'il sera en production, Haldimand deviendra la première exploitation commerciale de pétrole au Québec.

Territoire couvert par l'entente conclue avec Québénergie

1.4.2.2 Projet Tar Point

Ce puits foré en 2009, situé à 15 kilomètres au sud-est de ceux d'Haldimand, a atteint la profondeur de 2 434 mètres. Il a entièrement traversé la Formation de York River, ainsi qu'une partie de la Formation de l'Indian Cove. Il a fourni les informations suivantes :



- La partie supérieure de la Formation de York River ne contient pas de pétrole, en raison d'un trop faible enfouissement;
- La partie inférieure de cette formation a donné des indices de pétrole léger avec des caractéristiques de porosité et de perméabilité similaires à celles rencontrées dans Haldimand;
- Dans la Formation de l'Indian Cove, deux sections de fractures ouvertes, d'environ 100 mètres chacune, ont livré de nombreux indices de gaz et de pétrole. Lors d'un essai de production effectué sur l'une de ces deux zones, la formation a livré du pétrole léger.

Les résultats obtenus avec le forage de Pétrolia-Tar Point No. 1 confirment le fort potentiel en hydrocarbures et la valeur du Couloir Haldimand en plus d'identifier le potentiel de l'Indian Cove comme une nouvelle thématique de recherche.

1.4.2.3 Bourque

Un levé sismique 3D, réalisé par Pétrolia en 2008, suggère la présence d'un complexe récifal dans la Formation de West Point, une formation géologique plus ancienne que celle de York River. Ce type de piège peut emmagasiner des quantités considérables d'hydrocarbures. Les pièges identifiés sont du même type que les récifs de type Leduc, en Alberta, dans lesquels des champs géants ont été découverts, ce qui a marqué un tournant décisif de l'exploration pétrolière de cette province.

Le projet Bourque fournit l'opportunité de pouvoir découvrir un gisement important. Ce projet est localisé à 70 km à l'ouest de la ville de Gaspé. La profondeur totale des cibles visées varie entre 2 300 et 3 000 m.

Pour Pétrolia et ses actionnaires, le projet Bourque revêt une grande importance, compte tenu de l'ampleur des découvertes qui pourraient y être faites et de l'intérêt que cela susciterait pour les autres permis de Pétrolia en Gaspésie, où il existe des conditions géologiques semblables. Qui plus est, la nature de la cible visée est conventionnelle, de sorte que le processus d'obtention des permis n'est pas affecté par les annonces gouvernementales relatives à l'exploration des shales et aux opérations de fracturation hydraulique.

1.4.3 ANTICOSTI

En raison de son potentiel, l'île d'Anticosti demeure une priorité. Le prélèvement d'une carotte, lors du forage du puits Pétrolia Corridor Chaloupe No. 1, à l'été 2010, ouvre la voie à une nouvelle thématique de recherche sur ce territoire, les shales de Macasty.

La présence de shales pétrolifères sur l'île d'Anticosti est un fait connu des géologues depuis déjà longtemps. Ce n'est toutefois qu'assez récemment que cette thématique est devenue populaire au niveau international. C'est pourquoi, lors de la campagne de forage de l'été dernier, Pétrolia et Corridor Ressources ont voulu vérifier le potentiel pétrolier des shales du Macasty en prélevant dans le puits de



Chaloupe, trois carottes contiguës, totalisant 27 mètres de longueur. L'intérêt de cette carotte était d'autant plus grand que cette formation s'étend sur une large portion de l'île d'Anticosti. Les résultats préliminaires des analyses effectuées sur cette carotte et dévoilés au cours de ce trimestre confirment le potentiel en pétrole de ces shales.

1.4.4 REVENUS

Pétrolia est au stade de l'exploration sur l'ensemble de ses propriétés. Cependant, dans le cadre d'un essai de production, le gisement Haldimand produit environs 10 barils par jour qui sont actuellement détenus en inventaire pour des raisons techniques. Les revenus durant ce trimestre sont donc principalement composés d'intérêts sur les sommes déposées. Son financement est encore assuré par l'émission d'actions de son capital-actions, des crédits d'impôt découlant des règles fiscales en vigueur au Québec et d'ententes conclues avec des partenaires.

Au cours du trimestre, la Société a effectué des travaux d'exploration pour un montant de 977 616 \$ en comparaison du montant de 2 450 816 \$ pour le trimestre correspondant de 2010. Elle a encouru, pour le premier trimestre, une perte nette de base par action de 0.008 \$, comparativement à une perte nette de base par action de 0.0092 \$ pour le trimestre de 2010.

Les engagements destinés à maintenir en vigueur ses permis de recherche sont divulgués à la rubrique «Engagements».

1.5 TRAVAUX D'EXPLORATION

1.5.1 PROJET HALDIMAND

Les travaux réalisés à ce jour ont permis d'établir que le gisement possède une faible perméabilité. Malgré cette caractéristique propre aux gisements non-conventionnels qui exigent généralement des travaux de fracturation hydraulique pour extraire la ressource, le puits Haldimand No.1 produit naturellement environ 10 barils par jour.

En plus d'évaluer la partie connue du champ, des travaux seront réalisés, afin de déterminer les prolongements possibles du gisement en dehors de la zone d'intérêt commun et d'en déterminer le potentiel.

1.5.1.1 Essai de production

Pétrolia a poursuivi l'essai de production, amorcé le 30 juin 2010, sur le puits Haldimand No. 1. Cet essai permet de recueillir des informations additionnelles sur le gisement dans le but de mieux le caractériser. 142 m³ (890 barils) de pétrole ont été produits durant cette période d'essai contre 102 m³ (639 barils) durant le trimestre précédent. Tout au long du trimestre, la production du puits a été mise en inventaire.



1.5.1.2 Études du gisement

Deux études ont été réalisées au cours du trimestre:

- Une étude des données de remontées de pression sur les puits Haldimand No. 1 et No. 2 qui tend à démontrer que le mécanisme de production est associé à un réseau de fractures ouverte dans une roche compacte. Ce mécanisme explique la production actuelle du puits Haldimand No. 1. Le forage d'un puits horizontal permettrait de valider cette conclusion, tout en favorisant une meilleure productivité;
- Une étude du mécanisme naturel de fracturation du réservoir, qui a permis d'identifier le type et les paramètres des fractures contribuant à la production actuelle.

1.5.1.3 Études pour la réalisation d'essais de fracturation

Dans le but d'optimiser la productivité du gisement à des niveaux commerciaux, Pérolia étudie la possibilité d'effectuer des essais de stimulation des puits par fracturation hydraulique. La date de réalisation de ces essais dépendra du résultat des analyses, de la disponibilité des équipements nécessaires et du processus d'approbation des autorités gouvernementales.

Les études en cours portent notamment sur:

- La détermination des paramètres physiques (pression, débit, logistique des pompes, etc.) de la fracturation;
- Une série d'essais en laboratoire, en vue de déterminer le meilleur fluide de fracturation. Les essais sont réalisés sur des échantillons de la carotte de Haldimand No. 2, et portent sur plusieurs fluides possibles (eau, pétrole du gisement, gaz carbonique liquide ou azote liquide).

Parallèlement à ces études, la Société travaille à l'élaboration d'un programme d'acquisition d'informations à caractère scientifique et de suivi environnemental.

1.5.1.4 Levés complémentaires

Dans le but de mieux préciser la géométrie du gisement et son prolongement à l'extérieur de la zone couverte par la sismique 3D, les partenaires ont convenu de réaliser un levé magnétotellurique. Cette méthode permet de distinguer les zones propices à l'accumulation de pétrole de celles présentant moins d'intérêt, et ce, en plus de préciser l'orientation des fractures naturelles.



De plus, un levé de géochimie de surface a été réalisé au cours du présent trimestre. Les échantillons sont en cours d'analyse et les résultats seront disponibles au prochain trimestre. Les techniques employées pour réaliser ces levés sont de type passif, de sorte qu'elles n'ont pas d'effet sur l'environnement. Les résultats de cette étude seront comparés à celles précédemment réalisées par la Société.

Également, le programme d'achat et de retraitement des lignes sismiques acquises par Pétro-Canada dans les années 1980, suit son cours. Les données brutes sont maintenant disponibles. Le retraitement débutera au cours du prochain trimestre et devrait permettre d'améliorer considérablement la qualité de ces lignes.

Enfin, quant à l'étude portant sur l'inversion du champ gravitaire déjà mentionné dans le rapport précédent, celle-ci se poursuit dans le but de déterminer la profondeur des couches les plus anciennes qui n'apparaissent pas toujours nettement sur les données sismiques.

SOMMAIRE : HALDIMAND

Superficie	900 hectares
Frais d'exploration au 31 mars 2011	9 935 792 \$
Partenariat	<ul style="list-style-type: none">• Pétrolia et Québénergie (64 %), Junex (36 %) – Sur 9 km²• Pétrolia (50 %) et Québénergie (50 %) hors du périmètre de la surface de 9 km²• Pétrolia devient opérateur du projet Haldimand le 30 juillet 2009• Pétrolia acquiert 100% d'intérêt sur un territoire de 150 km² entourant la structure de Haldimand• Signature de l'accord final avec Québénergie le 20 décembre 2010



Réalisations	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition en 2005 de sept lignes sismiques d'une longueur totale de 34 km• Forage de Pétrolia-Haldimand No. 1 en 2005• Campagne sismique 3D d'une superficie de 13 km² en 2008• Levé géochimique de sol en 2008• Levé gravimétrique en 2009 pour raffiner les modèles existants• Forage de Pétrolia-Haldimand No. 2 en 2009• Parachèvement complémentaire et essai de production du puits Pétrolia- Haldimand No. 1 (février 2010)• Parachèvement et essai de production du puits Haldimand No. 2 en mars 2010
Travaux en cours	<ul style="list-style-type: none">• Essai de production sur Haldimand No. 1• Levé géochimique• Levé magnétotellurique• Interprétation des essais de productions réalisés antérieurement• Étude du mécanisme de fracturation naturelle de la roche• Études pétrophysiques et calibration en laboratoire• Études de laboratoire pour déterminer le meilleur fluide de fracturation• Évaluation de la matière organique• Traitement des données du champ gravitaire• Retraitement de lignes sismiques
Travaux projetés	<ul style="list-style-type: none">• Finalisation du levé magnétotellurique pour étudier la structure et l'orientation des fractures• Étude d'anisotropie sur données sismiques 3D pour déterminer l'orientation des fractures• Essais de fracturation hydraulique sur les puits existants• Campagne de forage



1.5.2 PROJET TAR POINT

Les caractéristiques rencontrées dans la Formation de l'Indian Cove en font un réservoir potentiel de type non-conventionnel. Son exploitation éventuelle devra vraisemblablement faire appel à des opérations de stimulation par fracturation hydraulique. Les études mentionnées à l'égard du projet Haldimand, relativement à des essais de fracturation, portent également sur le projet Tar Point.

SOMMAIRE : TAR POINT

Superficie	
Frais d'exploration au 31 mars 2011	4 836 434 \$
Réalisations	<ul style="list-style-type: none">• Levé géochimique de sol en 2008• Acquisition en 2008 de cinq lignes sismiques• Levé magnétique haute résolution aéroporté en 2008• Levé gravimétrique en 2009• Forage du puits Pétrolia Tar Point No. 1• Parachèvement du puits et essai de production
<u>Travaux en cours</u>	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation des résultats de l'essai de production• Consultations sur la stratégie de stimulation
<u>Travaux projetés</u>	Fracturation et mise en production du puits

1.5.3 PROJET BOURQUE

Au cours du dernier trimestre, Pétrolia a poursuivi ses démarches, afin de trouver un partenaire. La conclusion d'une entente de partenariat continue d'être la voie privilégiée par la direction de la Société avant d'entreprendre des travaux de forage sur cette structure. La Société pourrait néanmoins prendre la décision de forer advenant le cas d'un financement suffisant.

Au cours du dernier trimestre, Pétrolia a planifié un programme de levé de géochimie de surface. Ce programme devrait être exécuté au cours du prochain trimestre. Le but est de vérifier si les cibles de forages sélectionnées sur le projet Bourque ont une signature géochimique en hydrocarbures. La présence d'hydrocarbures en surplomb des structures identifiées par la sismique constituerait une indication additionnelle, quant au potentiel de découverte dans les récifs identifiés dans la Formation de West Point.



SOMMAIRE : BOURQUE

Superficie	<ul style="list-style-type: none">• 74 267 hectares
Frais d'exploration au 31 mars 2011	<ul style="list-style-type: none">• 3 591 213 \$
Partenariat	<ul style="list-style-type: none">• 95 % Pétrolia, 5 % Pilatus Energy Canada• Recherche d'un partenaire
Réalisations	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition et interprétation des données sismiques anciennes• Acquisition en 2008 de sismique 3D (65 km²)• Étude de maturation de la matière organique• Interprétation et évaluation des résultats du levé sismique 3D• Définition de deux cibles de forage• Préparation d'un site de forage
Travaux en cours	<ul style="list-style-type: none">• Aucun
Travaux projetés	<ul style="list-style-type: none">• Levé géochimique• Campagne de forage

1.5.4 ÎLE D'ANTICOSTI

L'île d'Anticosti répond aux quatre critères recherchés d'un système pétrolier, c'est-à-dire, une roche-mère qui a été très productive et propice à la production de pétrole, une roche-réservoir de bonne qualité, une couverture étanche et l'existence de nombreux pièges de grande dimension. Sur ce vaste territoire, plusieurs thématiques d'exploration retiennent l'attention.

1.5.4.1 Cibles conventionnelles

L'objectif principal était, jusqu'à présent, d'explorer le potentiel pétrolier des carbonates des groupes Trenton et de Black River dans les secteurs du centre et de l'est de l'île. Cette thématique d'exploration dite "des sags" a connu beaucoup de succès dans le bassin appalachien (Ontario et État de New-York). Si les forages effectués au cours de la saison 2010 n'ont pas répondu aux attentes en termes de découvertes, ils ont néanmoins permis de confirmer le potentiel de la thématique Trenton – Black River. En effet une zone poreuse a été pénétrée dans le Black River du puits de Pétrolia Corridor Saumon No. 1. Celle-ci a produit l'équivalent de 5000 barils d'eau salée. Ce débit démontre qu'il s'agit d'un excellent réservoir.

1.5.4.2 Cibles non-conventionnelles

Au cours des discussions entre les partenaires, il a été convenu de prélever une carotte dans les shales de la Formations de Macasty dans le but d'évaluer son potentiel en tant que shale pétrolifère (shale oil). La carotte prélevée dans le shale de la Formation de Macasty dans le puits Pétrolia Corridor Chaloupe No. 1 a ouvert une nouvelle thématique, compte tenu des premiers résultats intéressants obtenus (voir



communiqué de presse publié le 9 février 2011). Les analyses menées par un laboratoire de Weatherford à Houston et par Schlumberger Canada fournissent des indications positives, quant à la capacité des shales du Macasty de pouvoir produire du pétrole. Elles démontrent que ces shales contiennent des quantités appréciables de pétrole et que la formation possède plusieurs des caractéristiques nécessaires au développement de cette nouvelle thématique.

Le programme d'exploration sur l'île d'Anticosti est actuellement au stade préliminaire, ce qui implique que des travaux additionnels sont nécessaires, afin de déterminer le potentiel de récupération commerciale des ressources en place dans ces shales, et ce, avant de pouvoir passer à la phase de développement.

Pétrolia et son partenaire, Corridor Resources, évaluent activement les options, notamment de partenariat, qui s'offre à elles, quant aux prochaines étapes à franchir au niveau de l'exploration et de la détermination de la ressource en place.

SOMMAIRE : ANTICOSTI

Superficie	<ul style="list-style-type: none">• 638 106 hectares
Frais d'exploration au 31 mars 2011	<ul style="list-style-type: none">• 6 101 738 \$
Partenariat	<ul style="list-style-type: none">• Corridor Resources Inc.• Permis acquis en 2007• Intérêt de Pétrolia : de 25 % à 50 %• Recherche d'un partenaire pour poursuivre l'évaluation du potentiel de la Formation de Macasty
Réalisations	<ul style="list-style-type: none">• Interprétation des lignes sismiques et des données de forage disponibles• Levé de géochimie de sol (gaz absorbés, analyse microbienne) réalisé en 2008 sur l'ensemble de l'île (1700 échantillons)• Interprétation des données sismiques de Shell et d'Hydro-Québec• Intégration des données de forage en logs composites modernes• Évaluation des puits Shell Jupiter No. 1 et Shell Roliff No. 1• Étude sur la caractérisation de la matière organique de puits sélectionnés sur l'île• Campagne de forage en 2010 (3 puits forés), dont trois carottes contiguës prélevées dans la Formation de Macasty• Caractérisation environnementale des sites de forage
Travaux en cours	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation des travaux de forage effectués à l'été 2010• Étude des résultats d'analyse de la carotte prélevée dans la Formation du Macasty
Travaux projetés	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre l'évaluation du Macasty



1.5.5 AUTRES PROPRIÉTÉS

Tout comme ce fut le cas en 2010, le trimestre terminé le 31 mars 2011 a vu Pétrolia consacrer ses efforts sur les projets Haldimand et Anticosti, entraînant ainsi un faible niveau d'activités sur ses autres propriétés.

Des analyses de matière organique ont été effectuées sur des échantillons de terrain provenant de toutes ces propriétés. Elles avaient comme objectif de parfaire les connaissances de Pétrolia sur la maturité des roches de la Gaspésie et leur potentiel de roche-mère. La firme Weatherford a été mandatée pour réaliser les analyses. Les résultats sont maintenant connus et seront intégrés avec les autres données disponibles.

Des sommes ont également été allouées à un projet de géochimie utilisant la même approche et le même exécutant qu'à Haldimand. Ce projet a été mis en place au cours du trimestre et la réalisation se poursuivra au cours du prochain trimestre. Il couvre une partie des propriétés Gaspésia, Edgar et Marcel-Tremblay

Aucune autre activité n'a eu lieu sur ces propriétés.

1.6 RÉSULTATS ET SITUATION DE LA TRÉSORERIE

Pour le deuxième trimestre, la Société n'a reçu aucune somme à titre d'évaluation de réservoir pétrolier puisque le pétrole provenant du test de production a été mis en inventaire. Les revenus d'intérêts des placements à court terme représentaient un montant de 45 386 \$ comparés à 6 646 \$ pour la même période de 2010. Il n'y a pas eu de revenus de gérances pour le trimestre.

Au 31 mars 2011, la Société disposait d'une trésorerie et des équivalents de 6 112 653 \$, soit une diminution depuis le 31 décembre 2010 de 1 639 462 \$. Les déboursés des frais d'exploration et d'administration sont les principales explications de cette variation.

Au 31 mars 2011, le fonds de roulement était positif de 7 072 474 \$, ce qui permettra à la Société de continuer ses projets d'exploration.



1.7 ENGAGEMENTS

En vertu de permis de recherche octroyés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, la Société s'est engagée à leur verser des rentes au montant de 622 266 \$ d'ici 2013. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2011	2012	2013
209 776 \$	206 245 \$	206 245 \$

De plus, la Société doit effectuer annuellement sur ses propriétés, des travaux dont les coûts minimums varient selon l'âge des permis; ainsi, ils correspondent à 0,50 \$ l'hectare pour la première année du permis et ils augmentent annuellement de 0,50 \$ pour atteindre 2,50 \$ l'hectare à compter de la cinquième année. Les travaux minimum à engager s'élèvent à 135 398 \$ en 2011, 968 687 \$ en 2012, 665 747 \$ en 2013 et 840 943 \$ en 2014.

La Société s'est engagée par baux pour la location de bureaux et d'une maison auprès de quatre sociétés. Le solde des engagements suivants ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires, s'établit à 1 360 469 \$ dont 7 700 \$ payable à une société détenue minoritairement par un administrateur.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2012	2013	2014	2015	2016
263 150	275 247	275 247	275 247	206 435

1.8 ANALYSE DES FRAIS D'OPÉRATIONS ET D'ADMINISTRATION

Les frais d'opérations et d'administration pour le trimestre totalisent un montant de 552 869 \$ à comparer à 571 512 \$ en 2010. La diminution de coût de 18 643 \$ entre le trimestre de 2011 et de 2010 est principalement causée par les variations suivantes :

- Rémunération à base d'actions : un montant de 71 400 \$ a été comptabilisé comparativement à un montant de 183 600 \$ en 2010;
- Salaires et avantages sociaux : la masse salariale de l'entreprise a augmenté de 37 598 \$ pour le trimestre à cause de la hausse des activités d'exploration de la Société. Il y a eu embauche de personnel administratif;
- Intérêts sur la dette : un montant de 22 126 \$ d'intérêts a été comptabilisé sur la dette provenant du financement des crédits d'impôts relatifs aux ressources.



1.9 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2011	2010				2009		
	Mars	Décembre	Septembre	Juin	Mars	Décembre	Septembre	Juin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	45 386	6 522	(46 658)	47 342	6 646	18 772	46 759	66 186
Bénéfice net (perte nette)	(384 846)	3 477 401	(330 057)	(244 544)	(402 692)	(381 236)	386 447	(135 103)
Bénéfice net (perte nette) par action								
De base	(0,008)	0,0695	(0,0068)	(0,0053)	(0,0092)	(0,0092)	0,0095	(0,0033)
Dilué (e)	(0,008)	0,0571	(0,0068)	(0,0053)	(0,0092)	(0,0094)	0,0073	(0,0033)

Les produits sont surtout constitués d'intérêts gagnés pour chacun des trimestres. Les produits de septembre 2010 sont négatifs, principalement à cause du reclassement des revenus d'évaluation de réservoir pétrolier des trois premiers trimestres de l'exercice 2010, qui ont été comptabilisés à l'encontre des frais d'exploration reportés. Les frais généraux et d'administration sont relativement stables d'un trimestre à l'autre. Les principales variations des pertes ou des bénéfices trimestriels s'expliquent comme suit :

2009 – septembre	Comptabilisation d'un gain latent sur le placement de 200 000 \$ et des impôts futurs créditeurs de 542 000 \$;
2009 – décembre	Comptabilisation d'une perte latente sur le placement de 458 500 \$ et d'un gain sur aliénation d'actions de 395 163 \$;
2010 – mars	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 183 600 \$;
2010 – décembre	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 48 600 \$ et d'un gain sur aliénation d'intérêts dans certains permis au montant de 3 856 703 \$;
2011 – mars	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 71 400 \$.



1.10 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES

Au cours du trimestre, une société (Gestion LesTrois inc.), dont un des administrateurs de la Société détient un intérêt minoritaire, a facturé des frais pour un local pour 1 486 \$ (2010 – 2 214 \$).

Au cours du trimestre, une autre société (Géominex inc.) dont un des administrateurs de la Société y détient un intérêt minoritaire. Un montant de 44 475 \$ est à recevoir de ces sociétés au 31 mars 2011 (2010 – 33 995 \$).

La Société partage certains frais d'administration avec Ressources Appalaches qui est une société dirigée par un même administrateur. Pour ce troisième trimestre, celle-ci a facturé à la Société les frais suivants :

	2011 \$	2010 \$
Salaires et avantages sociaux	3 771	34 110
Fournitures de bureau	556	900
Télécommunications	-	1 266

Un montant de 384 \$ est à payer à cette société au 31 mars 2011 (2010 – 38 295 \$).

Des opérations ont été effectuées avec une société (Seisserv Inc), dont l'actionnaire majoritaire est administrateur de Pétrolia. Les travaux d'exploration facturés à la Société pour le trimestre sont de 984 \$ (2010 – 6 780 \$). Aucun montant n'est dû au 31 mars 2011 (2010 – 0 \$).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la juste valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

1.11 CONVENTIONS COMPTABLES

La Société a adopté pendant le trimestre une convention relative aux stocks.

Convention comptable relative aux stocks.

L'évaluation des stocks est déterminée d'après la méthode de l'inventaire au prix de détail. Cette méthode consiste à évaluer chacun des éléments au prix de vente en cours et à réduire les montants ainsi obtenus en se servant des pourcentages de majoration de chacune des catégories en cause.

Les lecteurs sont priés de se référer à la note 2 des états financiers du 30 septembre 2010, afin d'obtenir une description détaillée des autres conventions comptables.



1.12 NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Aucune nouvelle norme comptable n'a été adoptée durant le trimestre.

1.13 NORME COMPTABLE FUTURE

Convergence en IFRS

En février 2008, le Comité des normes comptables (CNC) a confirmé que les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les entités ayant une obligation d'information du public seront remplacés par les normes internationales sur les informations financières (IFRS). Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation et des informations à fournir.

La transition aura lieu au plus tard pour les exercices débutant à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, la Société prévoit que les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2011 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS.

Formation

Le personnel affecté à la convergence aux IFRS a suivi et suit les formations données par l'Ordre des comptables agréés du Québec. Étant donné que les IFRS sont appelés à changer d'ici 2011, tous les changements qui pourraient affecter la Société devront être surveillés.

Conventions comptables affectées

L'analyse détaillée des conventions comptables affectées par la convergence aux IFRS devrait être complétée tout au long de l'exercice 2010-2011. En général, beaucoup d'efforts devront être mis sur la présentation des états financiers, puisque les IFRS demandent plus de divulgations.

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants. Toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS et sur leurs répercussions sur les états financiers de la Société au cours des années à venir. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. Pour le moment, la Société n'est toutefois pas en mesure de



quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers. Les normes sont les suivantes:

Adoption initiale (IFRS 1)

L'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. L'IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit:

- des exemptions à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture ;
- des exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente aux utilisateurs, l'IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence aux IFRS.

Le tableau qui suit présente certaines des principales modifications de méthodes comptables qui, selon nous, devraient avoir une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation de certains éléments du bilan et de l'état des résultats. Sauf indication contraire, toutes les modifications de méthode comptable seront appliquées de manière rétrospective.

Méthode comptable	Principales différences au chapitre du traitement comptable	Incidences potentielles
Provisions et passifs éventuels	<p>Les IFRS exigent qu'une provision soit comptabilisée, s'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, tandis que les PCGR du Canada utilisent un seuil plus élevé.</p> <p>Les IFRS exigent également qu'une provision soit comptabilisée dans le cas de contrats déficitaires, tandis que selon les PCGR la comptabilisation d'un tel passif n'est requise que dans certaines situations.</p>	Bilan d'ouverture et après la transition : Nous n'avons pas terminé notre évaluation. Il est possible que des provisions supplémentaires soient comptabilisées selon les IFRS.



<p>Impôts sur le résultat</p>	<p>Les diverses modifications de méthodes comptables, selon les IFRS, auront également une incidence sur l'actif ou le passif d'impôt reporté correspondant, sauf si une réduction de valeur est requise.</p> <p>Les conséquences fiscales d'une transaction comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu ou directement dans les capitaux propres au cours de périodes précédentes doivent être comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat étendu ou directement dans les capitaux propres (« recherche rétrospective »). Selon les PCGR du Canada, toute variation subséquente des impôts reportés est portée en résultat.</p>	<p>Bilan d'ouverture : Aucune incidence importante n'est prévue. Aucun impôt différé à court terme.</p> <p>Après la transition : L'incidence dépendra de l'effet net de toutes les différences entre les méthodes comptables.</p> <p>Bilan d'ouverture : Aucune incidence importante n'est prévue sur l'ensemble des capitaux propres.</p> <p>Après la transition : L'incidence sur le résultat dépendra de l'étendue des variations des impôts reportés qui seront comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu ou directement dans les capitaux propres.</p>
-------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Méthode comptable	Principales différences au chapitre du traitement comptable	Incidences potentielles
<p>Rémunération à base d'actions</p>	<p>Les IFRS requièrent que les extinctions prévues soient prises en compte dans la comptabilisation du coût de rémunération à base d'actions, lors de l'octroi, plutôt que de reconnaître les extinctions lorsqu'elles surviennent. Lorsque l'acquisition est graduelle, les IFRS requièrent que chaque tranche de l'octroi soit évaluée et comptabilisée séparément, car chaque tranche a une période d'acquisition différente et, ainsi, la juste valeur de chacune d'elle sera différente.</p>	<p>Bilan d'ouverture : Aucune incidence importante.</p> <p>Après la transition : L'incidence dépendra du mode de l'octroi des options d'achat d'actions.</p>



Étapes du processus de conversion :

Première étape

Consiste à l'évaluation initiale : une identification des différences entre les PCGR du Canada et des IFRS et une évaluation préliminaire de la Norme IFRS 1 – sur les exceptions pour la première adoption des IFRS. Cette étape est maintenant complétée.

Deuxième étape

Consiste à l'évaluation détaillée : cette étape comprenait la priorisation des questions comptables, la quantification de l'impact de la conversion aux normes IFRS, l'examen et l'approbation des choix de conventions comptables. Cette étape est maintenant complétée.

Troisième étape

La conception : le système de comptabilité et ses contrôles internes sont simples, car la Société est au stade de l'exploration. La Société devrait être en mesure d'opérer ses systèmes comptables sous les IFRS puisqu'aucun défi important n'est entrevu. Cependant, certains tableurs Excel devront être adaptés, afin de supporter les changements nécessaires suite à la convergence. Cette étape est en cours de réalisation.

Quatrième étape

La quatrième étape de mise en œuvre est en cours. Nous mettons beaucoup d'efforts sur la préparation d'un modèle d'états financiers IFRS. En vertu de la Norme IFRS 1, il y a obligation de divulguer, non seulement des informations comparatives, mais aussi, l'année d'adoption, le bilan d'ouverture au début de la période comparative.

Nous sommes d'avis que la Société sera en mesure d'établir un rapport financier intermédiaire conforme à la Norme IAS-34, pour son trimestre qui se terminera le 31 décembre 2011.

Systemes d'information

Le processus comptable de la Société est simple, puisqu'elle est une entreprise au stade d'exploration. La Société devrait être en mesure d'opérer ses systèmes comptables sous les IFRS, puisqu'aucun défi important n'est entrevu. Cependant, certains tableurs Excel devront être adaptés, afin de supporter les changements nécessaires liés à la convergence.

Contrôles internes

Les dirigeants signataires de la Société ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'avoir les connaissances nécessaires, à l'appui des déclarations faites dans les attestations, et plus spécifiquement, que les documents déposés sur SEDAR sont fiables. Les dirigeants vont s'assurer qu'une fois le processus de convergence complété, ils pourront encore signer leur attestation.



Impact sur les activités commerciales

Les processus d'affaires de la Société sont simples et aucun défi important n'est prévu pour opérer selon les IFRS. La Société a peu de transactions en monnaies étrangères, elle n'a pas de dette ni d'obligation de capital à long terme. La Société ne prévoit pas que les IFRS vont changer ces processus, lorsqu'elle complète des placements privés accréditifs. La Société n'a pas de plan de rémunération qui sera affecté par les IFRS. Le régime d'options d'achat d'actions n'est pas affecté par des ratios ou objectifs financiers.

Les processus d'affaires seront mis sous surveillance durant l'exercice 2010-2011, afin de détecter des impacts non-identifiés lors de notre diagnostic initial.

1.14 GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques à la date du bilan, soit le 31 mars 2011 :

Risque de crédit

Les instruments financiers, qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit, se composent principalement de trésorerie, d'équivalents et de créances. La trésorerie et les équivalents sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les créances représentent majoritairement des sommes dues par les gouvernements et par des apparentées. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

Exposition maximale au risque de crédit au 31 mars :

	2011	2010
	\$	\$
Encaisse	308 153	2 838 455
Fonds de marché monétaire	1 000	1 250 552
Certificats de placement garanti	5 803 500	-
Créances	3 699 460	3 318 152
	9 812 113	7 407 159

Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont les risques que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions et la vente de participation dans certains de ses actifs pétroliers. L'un des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en



gérant activement les travaux d'exploration à effectuer. Compte tenu des ressources liquides dont la Société dispose, la direction estime que les risques de liquidité auxquels la Société est exposée sont importants.

Tous les passifs financiers de la Société ont une échéance à moins d'un an.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. La Société est exposée à deux de ces risques, soit le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

A) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements et de la dette à long terme.

Les placements portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2011, si les taux d'intérêt en vigueur à cette date avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette aurait varié de 1 590 \$.

La Société utilise un emprunt bancaire à un taux variable. Conséquemment, elle encourt un risque d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, si les taux d'intérêt en vigueur à cette date avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette aurait varié de 600 \$.

B) Autre risque de prix

La Société est exposée à la fluctuation des cours du prix du pétrole et du gaz, du fait que ceux-ci influencent la rentabilité potentielle des propriétés pétrolières et gazières détenues par la Société et a donc un impact sur son plan d'exploration et sur la décision éventuelle d'aller ou non en production.

Classement des instruments financiers

Les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou autres passifs financiers. Le classement détermine le traitement comptable de l'instrument. La Société établit le classement lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier, en fonction du but sous-jacent de cet instrument.



Les actifs et passifs financiers de la Société sont classés et évalués comme suit :

Actif/passif financier	Catégorie	Évaluation
Trésorerie et équivalents	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Créances	Prêts et créances	Coût après amortissement
Placements	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Fournisseurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Emprunt	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

Les instruments financiers qui sont mesurés au coût après amortissement sont initialement constatés à la juste valeur et ensuite au coût après amortissement, les gains et les pertes étant constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle survient le gain ou la perte. Les variations de juste valeur des instruments financiers, classés comme détenus à des fins de transaction, sont comptabilisées en résultat net de la période au cours de laquelle la variation a lieu.

Juste valeur

La juste valeur des placements est évaluée de la façon suivante :

- Certificats de placement garanti : le coût correspond à la juste valeur compte tenu de leur émission récente;
- Fonds du marché monétaire : le coût correspond à la juste valeur compte tenu de l'échéance à court terme.

Pour l'emprunt, la valeur comptable est assez près de la juste valeur en raison d'un taux variable d'intérêt sur la dette.



Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques : la trésorerie se retrouve dans ce niveau;

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) : les équivalents de trésorerie et les placements se retrouvent dans ce niveau;

Niveau 3 – techniques d'évaluations fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Au cours du trimestre, il n'y a eu aucun transfert dans les évaluations des actifs financiers entre les niveaux 1 et 2.



La juste valeur des instruments financiers pour la période se terminant au 31 mars se résume comme suit :

	2011		2010	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actifs financiers détenus à des fins de transaction :				
Trésorerie et équivalents	6 112 653	6 112 653	4 089 007	4 089 007
Placements	754 331	754 331	380 000	380 000
Prêts et créances :				
Créances	3 699 460	3 699 460	3 318 152	3 318 152
Autres passifs financiers :				
Fournisseurs et charges à payer	1 376 247	1 376 247	1 417 669	1 417 669
Emprunt	2 243 310	2 243 310	-	-

RISQUES ET INCERTITUDES

Les propriétés minières détenues par la Société sont au stade de l'exploration. La profitabilité à long terme de la Société est liée en partie aux coûts et au succès des programmes d'exploration et de mise en valeur subséquente, lesquels pourront également être influencés par différents facteurs. Parmi ces facteurs, il faut considérer la réglementation environnementale, les attributs des gisements miniers éventuels, soit la qualité et la quantité des ressources, ainsi que les coûts de développement d'une infrastructure de production, les coûts de financements, les prix des métaux, la valeur marchande des produits miniers et la nature compétitive de l'industrie. Des investissements importants sont nécessaires pour mener à terme les programmes d'exploration et de développement de réserves. En l'absence de flux de trésorerie générés par une exploitation minière, la Société dépend des marchés de capitaux pour financer ses activités d'exploration et de développement. Les conditions du marché et autres événements imprévisibles pourraient avoir un impact sur la capacité de la Société à lever les fonds requis à son développement.



1.15 AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

a) Documents complémentaires

Certains documents complémentaires, dont les rapports de gestion précédents et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site www.sedar.com dans la section des documents déposés ou sur le site de Pétrolia www.petroliagaz.com.

b) Règlement 51-102 section 5.2

Les frais d'exploration reportés pour le trimestre terminé le 31 mars 2011 se détaillent comme suit :

	Géologie	Analyse	Géophysique	Forage	Parachèvement	Frais généraux	Évaluation de réservoir pétrolier	Rémunération à base d'actions	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Anticosti	63 355	473	7 590	525 497	105	1 260	-	-	598 280
Gastonguay	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaspésia- Edgar-Marcel- Tremblay	17 740	-	-	-	-	575	-	-	18 315
	75	-	-	-	-	275	-	-	350
Gaspé	7 345	-	5 562	34 225	958	6 485	-	-	54 575
Gaspé Projet Bourque	2 595	-	73	261	-	-	-	-	2 929
Gaspé Projet Haldimand	16 592	555	116 174	6 790	1 915	9 932	72 902	-	224 860
Gaspé Projet Tar Point	-	-	3 543	56 160	958	-	11 133	-	71 794
Dalhousie (Nouveau-Brunswick)	225	-	2 365	-	-	3 920	-	-	6 510
	107 927	1 028	135 307	622 933	3 936	22 447	84 035	-	977 613



b) Règlement 51-102 section 5.2

Les frais d'exploration reportés pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 se détaillent comme suit :

	Géologie	Géophysique	Forage	Frais généraux	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Anticosti	8 988	2 052	-	-	11 040
Gastonguay	4 560	-	-	-	4 560
Gaspésia-Edgar-Marcel-Tremblay	10 800	36	-	-	10 836
Gaspé	30 860	12 075	622	-	43 557
Gaspé Projet Bourque	10 028	427	114	-	10 569
Gaspé Projet Haldimand	81 821	22 582	990 999	-	1 095 402
Gaspé Projet Tar Point	14 826	1 581	1 258 210	-	1 274 617
Dalhousie (Nouveau-Brunswick)	-	235	-	-	235
	161 883	38 988	2 249 945	-	2 450 816

c) Règle 51-102-section 5.3

Information sur les actions émises, sur les bons de souscription et les options d'achat d'actions au 12 mai 2011 :

Actions ordinaires : 50 504 787 actions sont émises et en circulation.

Bons de souscription : les bons de souscription peuvent être exercés comme suit :

- 2 146 911 actions au prix de 1,30 \$ l'action jusqu'au 4 décembre 2011;
- 1 750 000 actions au prix minimum de 1,00 \$ l'action jusqu'au 10 octobre 2012 ;
- 3 000 000 actions au prix minimum de 1,00 \$ l'action jusqu'au 10 janvier 2013.



Options d'achat d'actions en circulation: Les options d'achat d'actions consenties à ses administrateurs, membres de la haute direction, employés et fournisseurs de services sont les suivantes :

- 37 500 options exerçables au prix de 0,74 \$ l'action jusqu'au 21 mai 2012;
- 587 500 options exerçables au prix de 0,40 \$ l'action jusqu'au 21 juin 2012;
- 400 000 options exerçables au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'au 12 février 2013;
- 150 000 options exerçables au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'au 3 mars 2013;
- 427 500 options exerçables au prix de 1,25 \$ l'action jusqu'au 7 juillet 2013;
- 180 000 options exerçables au prix de 0,74 \$ l'action jusqu'au 21 mai 2014;
- 270 000 options exerçables au prix de 0,89 \$ l'action jusqu'au 25 février 2015;
- 845 000 options exerçables au prix de 0,50 \$ l'action jusqu'au 8 décembre 2015;
- 75 000 options exerçables au prix de 1,31 \$ l'action jusqu'au 25 février 2016.

1.16 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers trimestriels ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été revus par le comité de vérification et approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, et ce, à tous les égards.

Rimouski, le 12 mai 2011

Au nom du conseil d'administration

(signé) *André Proulx*

André Proulx
Président de la Société